



Quelle est la valeur d'un email en annexe a un avenant?

Par **cg441**, le **24/03/2012** à **09:34**

Bonjour,

Mon employeur me propose un détachement en Chine. Par conséquent un avenant a mon contrat francais m'a été présenté au quel j'ai apporté mes modifications au RH. Qui sont par exemple la prise en charge par l'employeur des impots et d'une mutuelle internationale.

Mon responsable RH me dit qu'il ne peut pas modifier cet avenant car il fait parti des conditions standards d'entreprise, mais me propose de m'envoyer un email ou il mentionnera les engagements de l'entreprise vis a vis de mon detachement.

Par conséquent, je voulais savoir si cet email a une quelconque valeur juridique dans le droit des contrats de travail?

Si non est-ce qu'il y a une autre solution

Cordialement

Par **pat76**, le **24/03/2012** à **18:16**

Bonjour

Vous n'acceptez aucun email, vous précisez que vous voulez un document écrit et signé.